Pro Senectute : pour la vieillesse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **17 (1987)**

Heft 2

PDF erstellt am: **06.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PRO SENECTUTE

Pour la Vieillesse

SECRÉTARIATS CANTONAUX:
Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

NEUCHÂTEL

Vacances

Il s'agit de vacances pour des personnes ne pouvant, le plus souvent, plus partir seules. Cette prestation sociale offre également aux familles la possibilité de se reposer, de récupérer les forces indispensables pour s'occuper des parents partiellement dépendants.

Séjours de vacances 1987

Hôtel Dischma à Lugano Paradiso
du 25 avril au 2 mai 1987
pour personnes âgées en bonne forme physique, désireuses de passer une semaine à Lugano et ses environs afin de goûter au climat printanier de cette si belle région.

Le Maillon
Les Chevalleyres sur Blonay
du 9 juin au 20 juin 1987
pour personnes âgées handicapées.

Château d'Œx
Hôtel Alpina Rosat
du 25 juin au 4 juillet 1987
pour personnes âgées bien portantes ainsi que légèrement handicapées.

Delémont — Centre Saint François
du 1er août au 10 août 1987
pour personnes âgées légèrement handicapées désireuses de changer d'environnement.

Maison de vacances Friedegg
à Aeschi s/Spiez
du 24 août au 1er septembre 1987
Ce séjour est conçu pour personnes âgées en bonne santé physique, aimant la nature. Aeschi est au-dessus du lac de Thoune, au centre de l'Oberland bernois, vaste région de belles randonnées.

Tous les trajets de ces séjours se font en autocar.

Si vous êtes dynamique! nous avons besoin de vous pour accompagner nos personnes âgées à certains de nos séjours de vacances et seconder notre responsable.
Appelez-nous au 039/23 20 20 les matins, nous vous renseignerons.
Pro Senectute, La Chaux-de-Fonds.

Impôts

Comme chaque année, nos assistants sociaux sont à disposition pour aider les personnes qui ont des difficultés à remplir leur déclaration d'impôts.

Prenez s.v.p. rendez-vous par téléphone.
Secrétariat cantonal: avenue Léopold Robert 53, 2300 **La Chaux-de-Fonds.**
Tél. 039/23 20 20.
Secrétariat de Neuchâtel: rue de la Côte 48a, 2000 **Neuchâtel.**
Tél. 038/24 56 56.

JURA

A suivre!

1987 devrait être l'année qui verra la mise en marche des services sociaux des districts de Porrentruy et de Delémont, ce qui entraînera forcément une restructuration des institutions existantes. On attend depuis tellement longtemps déjà que cela ne pourra se faire qu'en douceur, dans le respect dû aux pionniers!
Nous vous disions que le home bruntrutain des Planchettes voyait sa réalisation retardée, après que sa capacité a été diminuée par le canton de 96 à 75 lits. M. le maire Robert Salvadé est allé à Berne pour obtenir de l'Office fédéral des assurances sociales une prolongation du délai de subventionnement. C'est chose faite, avec l'engagement de faire débuter la construction avant le 30 juin 1988.
Enfin, la réalisation d'un home privé, à Courgenay, paraît être en bonne voie, l'assemblée communale ayant accordé, sans opposition, un cautionnement de 300 000 francs. La construction coûtera 3,48 millions, pour 40 lits. On estime que le prix de la journée sera compris entre 76 et 88 francs.

Des gens qui bougent!

A Delémont et à Porrentruy, à raison de 200 «esseulés» dans chaque ville, un Noël «formidable», selon l'expression la plus entendue, a réuni une majorité d'aînés dans les restaurants de la Coop. Les convives des deux villes ont échangé leurs impressions sur les ondes de Radio Jura Fréquence 2000. Bravo aux organisateurs et à leurs financiers.
Il faudra bien que l'on se rende compte, en haut lieu, comme disent nos anciens, que la population des troisième et quatrième âges augmente. Comme entendu dans le sottisier projeté par Antenne 2, «avec la retraite parfois avancée, on devient vieux de plus en plus jeune»! Ainsi, à Delémont, 220 chaises attendaient les invités au Noël de l'AVIVO dans la vieille salle de gymnastique du Château, alors qu'il a été distribué 920 «cornets de Noël»! Une salle plus grande, que diable! Avec des sièges pour tout le monde! Ou alors faudra-t-il en venir à des fêtes de quartier? Les chauds partisans d'une salle de spectacle pourraient trouver de nouveaux alliés!

Ouvrons l'œil!

Nos journaux régionaux nous ont appris le départ de Mme Jacqueline Maillard, depuis longtemps très proche collaboratrice de Mme Philipoff. Elle sera remplacée, au secrétariat de Pro Senectute, par Mlle Lily Burkhalter. Mais Mme Maillard n'abandonne pas tout. C'est ainsi qu'elle s'occupera encore de l'activité des clubs. Merci! Il est possible que paraissent ces jours-ci des invitations à skier aux Franches-Montagnes ou à Pleigne. Elles prendront place dans la rubrique que les journaux nous réservent.

André Richon

VAUD

2e Giron des chorales d'aînés

Une journée illuminée du plaisir de chanter!

Le 24 novembre dernier, douze cars débarquaient, dès potron minet, quelque 300 personnes devant la grande salle de Crissier. 300 personnes formant les treize chorales d'aînés du canton venues participer, en cette journée, au 2e giron organisé par Pro Senectute Vaud. «Une journée tout illuminée du plaisir de chanter», comme devait le dire, dans son introduction, Pierre Tâche, responsable du Service «Loisirs» de cette institution.

Chanter est un plaisir. Preuve en est le nombre incalculable de chorales et de chœurs qui existent dans notre pays. Et le canton de Vaud n'est pas en reste! Ce n'est pas seulement un plaisir. C'est aussi le moyen éprouvé de conserver — ou acquérir — la gaieté, la joie au cœur, la joie de vivre. Et, pour les personnes âgées, c'est une manière infaillible de lutter contre l'ennui et s'épanouir. M. Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute-Vaud en était tout à fait conscient lorsqu'en 1978 il lança l'idée de chorales d'aînés, idée qui se concrétisa très rapidement.

A quoi tient ce succès?

Lorsqu'on avance en âge, qu'on est à la retraite et qu'on dispose de ses journées, on n'a plus forcément envie de sortir le soir pour chanter. La voix est aussi parfois moins stable, moins posée que lorsqu'on est jeune. Et dans les répétitions de chorales d'aînés la discipline vocale est moins rigoureuse, la cadence est plus calme aussi. On a la volonté de se perfectionner, mais à son rythme. Et puis les répétitions sont aussi prétexte à des sorties, rencontres, retrouvailles. On partage le verre de l'amitié, qu'il soit de thé ou de jus de la treille.

Mais se produire donne un but et une chorale qui n'en a pas l'occasion périclite. Participer à un giron motive les chanteurs. Et c'est précisément cette occasion qui leur est offerte par Pro Senectute-Vaud. On prépare un petit répertoire pour l'ensemble des chorales. Six chants sont actuellement au programme parmi lesquels «Chanson pour les vendanges» (texte de Georges Carrel, musique de Jean Rochat), «Chanson pour la fin d'une belle journée» de Mozart et le désormais célèbre «Tiens bon!» composé exprès pour la chorale de Pro Senectute par Jean Rochat, pour la Fête cantonale des chanteurs vaudois de l'an dernier.

Une journée de chansons

En ce lundi 24 novembre, les chorales, accompagnées au piano par Mme Clausen, de Pully, se produisirent tour à tour sous la baguette de M. Leuba, avant d'interpréter, toutes ensemble, quelques chœurs. Première phrase musicale, arrêt, explications d'interprétation, crescendo, decrescendo, puis passage mezzaforte, on reprend. «Si j'ai certaines exigences qui ne correspondent pas à celles de vos directeurs de chorale c'est que chacun a sa manière de diriger. Chacun conçoit à sa façon l'interprétation» devait préciser M. Leuba. Il est exigeant mais cette exigence a porté ses fruits. M. Jean Rochat, maître de musique et compositeur, présent en tant que juge, est formel: «Par rapport au premier giron, il y a deux ans, il y a une nette amélioration de la pureté harmonique. On chante plus juste!» M. Rochat enverra ultérieurement, à chaque directeur de chorale, une critique qui sera lue aux interprètes.

Quelles sont les difficultés rencontrées par un directeur de chorale d'aînés? «Le plus difficile est de les faire chanter tous ensemble», prétend M. Leuba qui ajoute: «Quand on dit de chanter doucement, les chanteurs chantent lentement! Chanter juste n'est pas le problème principal. Les défauts s'atténuent, s'estompent même quand il y a beaucoup de chanteurs».

Mais on chante avant tout pour le plaisir... et ils en ont eu les aînés tout au long de cette journée... même pendant le repas, entre deux bouchées, ils continuaient à chanter!

Et les avis des participants furent très positifs. Ce qui prouve bien à quel point le chant est un moyen de prévention contre l'ennui, une thérapeutique sûre!

On peut regretter l'absence de public. C'est un avantage diront certains participants qui retrouvent leur place après avoir chanté. Mais, d'autre part, il est fort regrettable de ne pas faire profiter le public d'exécutions aussi soignées, émouvantes et qui souvent donnent le frisson!

En fin de journée Pierre Tâche, en guise de conclusion, émit le vœu que «chacun garde longtemps dans l'esprit l'envie de chanter et dans le cœur l'envie de la transmettre».

Puisse-t-il en être ainsi.

J. Mr

J'aimerais être aide au foyer...

- oui, si vous aimez vraiment les personnes âgées et que vous vouliez collaborer au travail de la Fondation suisse de Pro Senectute
- oui si vous avez les qualités morales nécessaires ainsi que le sens des responsabilités
- oui, si vous avez un sens pratique à toute épreuve
- oui, si vous êtes prête à suivre un cours de formation pour ce travail riche en contacts humains.

Un salaire avec avantages sociaux rétribue les aides au foyer.

Appelez le 021/36 17 24, le Service d'aide au foyer de Pro Senectute.

GENÈVE

Nouvelle adresse

La Fondation pour la vieillesse, Pro Senectute, Genève, a le plaisir de vous annoncer qu'elle a trouvé de plus grands locaux qui lui permettront de développer des activités de groupe.
Le déménagement aura lieu dans les premières semaines du mois de février.
Retenez déjà l'adresse:
Rue de la Maladière 4, 7e étage
1205 Genève
(Tram 12 — arrêt rue Blanche).
Le numéro de téléphone reste le même: 21 04 33.

Placement d'une personne âgée en institution

Un groupe réunissant, sous l'égide du Centre d'information et de coordination pour personnes âgées (CICPA), les services sociaux hospitaliers, les services sociaux s'occupant de personnes âgées et les services d'encadrement à domicile, vient de livrer le résultat de son travail sous la forme d'une brochure: «Principes éthiques et rôle de l'assistant(e) social(e)».

Ce document, à l'usage des professionnels, est un code de référence destiné à toutes les instances confrontées au problème du placement.
Pro Senectute, Genève, qui a édité cette plaquette après avoir participé à son élaboration, profite de cette occasion pour aborder ici quelques aspects du placement.

Le vieillissement de la population, une nouvelle réalité

Nous avons rencontré Mme Marie-José Cadeville, assistante sociale à la Fondation pour la vieillesse, qui nous a renseigné:
«Le nombre des personnes âgées en institution a beaucoup augmenté ces dernières années (au 20.12.1985 il y avait à Genève 48 064 personnes au bénéfice de l'AVS dont 3012 en pension). Cette situation est essentiellement due au vieillissement de la population genevoise qui ne permet pas dans tous les cas le maintien à domicile.
Depuis longtemps, Pro Senectute considère le placement en institution comme une étape très importante à ne pas réaliser à la légère.
Notre travail consiste donc à informer les personnes âgées qui envisagent d'entrer en pension et à discuter avec elles pour les aider à prendre une décision en toute connaissance de cause.
Comme pour tout changement de vie important, il est essentiel de bien se renseigner, de prendre le temps, de pouvoir peser le pour et le contre avant de faire un choix.

Selon le droit suisse, nul ne peut être placé contre sa volonté sans qu'une décision n'ait été prononcée par l'autorité tutélaire (cf. loi sur la privation de liberté à des fins d'assistance: CC art. 397 et suivants).
Un placement dans un établissement approprié ne peut toutefois être ordonné que lorsqu'il n'est pas possible de fournir l'assistance personnelle nécessaire d'une autre manière (cf. art. 440e, al. 1 de la loi d'application cantonale).

La situation est relativement simple lorsque c'est la personne âgée elle-même qui peut faire cette démarche, mais aujourd'hui, les assistants sociaux sont confrontés de plus en plus fréquemment à des situations de placement de personnes âgées dont la capacité de décision est restreinte et dont la famille et l'entourage sont inexistants ou peu présents.
C'est dans des cas de ce genre que la brochure que nous avons réalisée va servir de guide afin de garantir en toute circonstance la préservation des droits fondamentaux de la personne âgée.»

La personne âgée au centre des préoccupations

La décision de placement sera toujours l'objet d'une étude approfondie et devrait résulter d'un consensus entre l'entourage et l'équipe médico-sociale.
C'est toujours le bien-être, tant physique que moral, de la personne âgée qui guidera les professionnels dans leur décision.
Cette préoccupation apparaît clairement tout au long de la brochure et c'est avec plaisir que nous nous permettons de citer, en guise de conclusion, un écrit de M. Jacques Vernet, conseiller d'Etat, président du Département de la prévoyance sociale, à ce sujet:
«... La publication de cette brochure me réjouit tout particulièrement car il est rare que soit édité un texte qui vise en premier lieu le confort de la personne âgée...»

H. Maillard

BIENNE/JURA BERNOIS

Activités hivernales

A Bienne, téléphonez au 22 20 71, à Mlle Welti de Pro Senectute, si vous tenez à vous mettre en piste pour le ski de fond. Les cours commencent ce mois-ci. Mlle Welti est depuis peu responsable des sports pour aînés.
Jura bernois... vous pouvez encore prendre part au ski de promenade en adhérant à l'un des groupes suivants: Sonceboz, Malleray-Bévilard, Moutier. Pour tous renseignements, téléphonez sans tarder au 91 21 20 à Tavannes. Le ski de promenade s'adresse à toutes et à tous, débutants comme avancés et permet, tout en passant d'agréables moments, de prendre un bon bol d'air frais.
Le premier cours de natation organisé par Pro Senectute est un succès et a comblé les attentes d'une trentaine de personnes âgées de 55 à 75 ans. Mme Flotiront, monitrice, a réuni son monde une première fois à la piscine de Bévilard; c'était le jeudi 11 décembre 1986. Le cours a commencé ce 15 janvier et comprend 10 leçons. Les personnes inscrites sont réparties en trois groupes. Un nouveau cours est prévu pour ce printemps. Les retardataires ont donc largement la possibilité de se faire inscrire.

E. H.

VALAIS

Florence-Rome-Sienne-Pise...

Tel est l'itinéraire du voyage exceptionnel que propose Pro Senectute aux personnes de plus de 55 ans: 7 jours de découvertes en Italie, **du samedi 28 mars au vendredi 3 avril 1987.**
Départ de Sion à 0730 Gare CFF et prise en charge des participants en cours de route via Martigny. Hôtels choisis avec soin, programme d'excursions et de visites tout à fait remarquable.

Prix en chambre 2 lits: Fr. 1 270.— par personne (supplément chambre 1 lit: 150.—.)

Ce prix comprend:

- le transport en car confortable avec toilettes;
- le logement dans chambres avec douche ou bain;
- la pension complète;
- toutes les visites et les frais de guides;
- l'assurance annulation et rapatriement;
- l'accompagnement par une infirmière;
- les taxes et le service.

Non compris: le blanchissage, les boissons et dépenses personnelles.
Pièce d'identité: passeport ou carte d'identité valables.

Délai d'inscription: **le 15 février 1987** auprès de **Pro Senectute, rue des Tonneliers 7, 1950 Sion. Téléphone 027/22 07 41. — ccp 19-361.**
Dès 6 participants, le car partira de la Gare CFF de Sierre.

Programme détaillé à disposition à l'adresse susmentionnée.

FRIBOURG

Cure pour rhumatisants à Abano

(Hôtel Excelsior)

Date: du samedi 7 mars au vendredi 20 mars 1987.
Prix: chambre à 2 lits, pension complète, 10 bains d'ozone, 10 massages et 2 excursions **Fr. 1375.—** par personne. Supplément pour chambre individuelle: **Fr. 90.—** par personne. Le voyage Fribourg-Abano et retour est compris dans le prix. Il s'effectue en car.

Dernier délai d'inscription: 10 février 1987.
Renseignements: Pro Senectute, rue Saint-Pierre 26, 1700 **Fribourg,** tél. 037/22 41 53.

TESSIN

Una mamma per i bisognosi

«Sono una mamma come tante altre», con queste parole, semplici e schive, **Agnese Cotti** rifiuta un ruolo speciale nella vita ticinese ora che suo figlio Flavio é stato nominato consigliere federale, dopo tanti anni di assenza di un rappresentante della Svizzera italiana alla guida della Confederazione. Ne ha esultato tutto il Ticino; ma per Agnese Cotti, questo incarico del figlio a Berna significherà pure vederlo ancora meno che in questi ultimi anni, nei quali l'impegno politico già ne assorbiva quasi completamente l'attività.

Sans paroles
(Dessin de Bernie-Cosmopress)

Per Pro Senectute Ticino Agnese Cotti, delegata Pro Senectute «da sempre» non é una figura «**come tante altre**». Fino a pochi anni fa, quando finalmente venne aperto anche a Locarno un modesto «punto di appoggio» di Pro Senectute, tutto era affidato ad Agnese Cotti, con l'intervento sporadico dell'assistente sociale inviata dal segretariato cantonale.

La mamma, le zie di Agnesina l'avevano voluta seco fin da bimba nelle loro visite abituali ai poveri, che sono stati poi gli interlocutori provilegiati di tutta la sua vita. Attivissima in molte associazioni caritative del Locarnese, Agnese Cotti giorno per giorno, nella sua ormai lunga esistenza ha saputo portare consiglio, conforto e tangibile aiuto a chi ne aveva bisogno. Ai vecchi soprattutto, ma non esclusivamente a loro.

Per Pro Senectute Ticino la sua opera diuturna, la sua disponibilità continua e vigile, é stata non solo preziosa ma indispensabile. E continua a esserlo anche ora che Pro Senectute Ticino dispone a Locarno di un Centro funzionale, con una responsabile efficiente e una qualificata assistente sociale, con diversi servizi, come quello, molto impegnativo, dei pasti caldi a domicilio.

Quando il Centro rimane scoperto perché le due funzionarie sono chiamate altrove dal loro lavoro, basta una telefonata ad Agnese Cotti ed eccola accorrere, fidata e responsabile, quasi un simbolo della presenza continua di Pro Senectute. Persino quando sorgono improvvise difficoltà nella distribuzione dei pasti caldi, nel breve tempo prima di mezzogiorno, Agnese Cotti é pronta con la sua auto a correre lei come un servizievole fattorino.

Anche se gli anni passano — ma, sembra, non per lei, che rimane anche esternamente sempre uguale, svelta, asciutta, semplice, la nostra delegata va a trovare gli anziani, li consiglia, ne segnala le necessità al Centro Pro Senectute, fa da autista a chi ha bisogno di essere accompagnato dal medico, dal dentista, ecc. E le vizia pure le sue vecchiette, che talvolta la fanno correre anche per soddisfare piccoli capricci senili...

Ma Agnese Cotti non sa dir di no, sempre pronta, comprensiva, modesta.